Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 7

Artikel: Redéfinition des prestations de la section apicole
Autor: Fluri, Peter
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067856

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique du Liebefeld

Redéfinition des prestations de la section apicole

Peter Fluri, section apicole, Station fédérale de recherches laitières (FAM), 3097 Liebefeld-Berne

Lead. Rattachée à la FAM, la section apicole est le seul institut scientifique en Suisse à traiter les questions d'apiculture. Elle apporte son soutien aux apiculteurs et aux organes publics lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes d'ordre technique et scientifique. Elle conduit des essais et des analyses en fonction des besoins de la pratique apicole et transmet les résultats aux praticiens. A la suite d'une réorganisation au sein de la section, le personnel a été réduit et, par voie de conséquence, le catalogue des prestations modifié.

1. Situation initiale

Dans le cadre du redimensionnement de l'administration fédérale, l'Office de l'agriculture communiquait, en 1994, à la FAM que la section apicole n'occuperait à l'avenir plus que cinq postes à plein temps au lieu des sept actuels. La FAM était en outre chargée d'étudier les possibilités de réduction des postes et des prestations et de préparer la voie à leur introduction. Constitué de représentants des sociétés d'apiculture et des offices fédéraux et cantonaux, un groupe de travail s'est alors occupé à déterminer les tâches prioritaires et à élaborer les principes de réduction des prestations. La FAM a ensuite défini les mesures et l'agenda de leur mise en application. C'est donc à partir du 1er juillet 1996 que la section apicole se verra dotée d'une nouvelle organisation et d'un nouveau catalogue des prestations.

2. Objectifs

Les objectifs de la section apicole demeurent inchangés : il s'agit d'apporter un soutien compétent aux apiculteurs et aux organes publics dans leurs efforts pour le maintien d'une apiculture suisse traditionnelle, respectueuse de l'environnement et à caractère économique, de préserver l'action écologique des abeilles, soit la pollinisation des cultures, des arbres et de la flore tant domestique que sauvage et d'appuyer les efforts des apiculteurs dans la production de produits apicoles de haute qualité. Pour atteindre ces objectifs, la section apicole conduit des travaux de recherches adaptés aux besoins de l'apiculture et en transmet les résultats aux apiculteurs et aux autres cercles intéressés.

3. Tâches prioritaires

Traitant de questions scientifiques d'actualité, les essais et analyses menés par la section apicole servent de base à la consultation. Les destinataires de ces prestations sont les consultants, les inspecteurs des ruchers, les contrôleurs de

miel, les sociétés d'apiculture et les organes publics de même que les instituts suisses et étrangers. Dans le cadre de son activité de recherche, la section apicole est en permanence en contact avec des instituts étrangers, car il y a lieu de coordonner l'activité de recherche et de favoriser la coopération scientifique au niveau international. A titre d'exemple, citons la participation de cinq pays de l'Union européenne à un projet de recherche sur la lutte intégrée contre *Varroa*. A cet égard, la FAM n'est pas en reste puisqu'elle fait régulièrement part de ses découvertes à ses partenaires étrangers. (graphiques 1, 2, tableau 1).

4. Nouveau programme de travail 1996-1999

Tous les 4 ans, les stations de recherches publient un programme de travail, qui retrace leur activité de recherche sous la forme de projets. Avant même de débuter la planification, toutes les sections des six stations de recherches tentent de répondre à l'interrogation suivante: quelles sont les exigences qui, demain, doivent être remplies? Cette question, la section apicole se l'est aussi posée avant de s'atteler à la programmation de ses projets. Et pour y répondre, elle a puisé auprès des sociétés d'apiculture et d'autres cercles intéressés des propositions de thèmes de recherche. Grâce à cette démarche, il a été possible de définir très précisément les besoins de la pratique et de constituer un programme de recherche en fonction des nécessités actuelles. Valable depuis janvier 1996, le nouveau programme prévoit sept projets de recherches. Eu égard aux priorités, cinq concernent des projets de recherche de nature purement scientifique, un la consultation et un les contrôles. La progression des travaux fera l'objet d'une séance annuelle à laquelle participeront des représentants des sociétés d'apiculture; au besoin, des modifications seront apportées aux projets.

- **La lutte contre *Varroa* doit être simple. Elle ne doit pas favoriser le formation d'une résistance par les varroas et de résidus dans les produits apicoles**

Projets	1 Huiles éthérées	Responsable du projet:	A. Imdorf	R
	2 Acide formique		J.-D. Charrière	R, F
	3 Substances chimiques attractives		P. Fluri	R, F
	4 Résidus d'acaricides dans la cire d'abeille		S. Bogdanov	R

- **La qualité des miels indigènes doit être maintenue et, où cela est nécessaire, améliorée**

Projet	5 Facteurs d'influence sur la teneur en eau du miel	S. Bogdanov	R

- **Les apiculteurs et les milieux concernés doivent être informés à temps et de manière compétente**

Projets	6 Apiculture et pesticides	J.-D. Charrière	Co
	7 Consultation, formation, information	P. Fluri	C

Abréviations: R = Recherche C = Consultation Co = Contrôle
F = financement externe

5. Modifications par rapport au dernier programme de travail

Recherche et consultation : A elles seules, ces deux disciplines occupent la plus grande part de la capacité de travail de la section apicole. Par contre, la proportion temporelle qu'elles nécessitent diminuera sensiblement en raison de la compression du personnel. Cette réduction se répercutera entre autres sur les cours organisés à l'intention des consultants, auxquels la FAM ne s'associera à l'avenir plus que tous les deux ans. Désireuse toutefois d'assister au mieux les consultants dans leur fonction d'instructeur, la FAM continuera de transmettre les résultats les plus récents et une documentation à caractère didactique, de même que des techniques de travail appropriées. Ceci devrait leur permettre de livrer des informations de qualité aux apiculteurs (voir encadré).

Santé des abeilles : La suppression dans le nouveau programme de travail du Service sanitaire apicole n'a pas manqué de déclencher certaines craintes au sein de la section apicole quant au maintien de la santé des colonies. Fin juin 1996, la FAM fermera donc son laboratoire de diagnostic. Cette mesure s'est imposée d'une part en raison de la compression du personnel et, d'autre part, de la prise en charge du diagnostic des maladies d'abeilles et du couvain par les offices vétérinaires cantonaux. Ce sont ces autorités qui informeront, dès le 1er juillet, les apiculteurs sur la nouvelle organisation du diagnostic des maladies d'abeilles. Si des incertitudes devaient subsister, le vétérinaire cantonal compétent est en mesure de fournir de plus amples renseignements. Les autres compétences en matière de santé des abeilles demeurent telles quelles (tableau 1).

Elevage : Le redimensionnement a aussi entraîné dans son sillage la suppression de la direction technique du projet d'élevage en race pure qu'assumait la section apicole. Aussi, à l'avenir, les sociétés d'apiculture devront financer elles-mêmes les projets d'élevage. Mais eu égard aux excellentes bases qui existent désormais sur le concept d'élevage, la sélection et le registre des reines, elles ne devraient pas rencontrer de difficultés insurmontables en ce domaine.

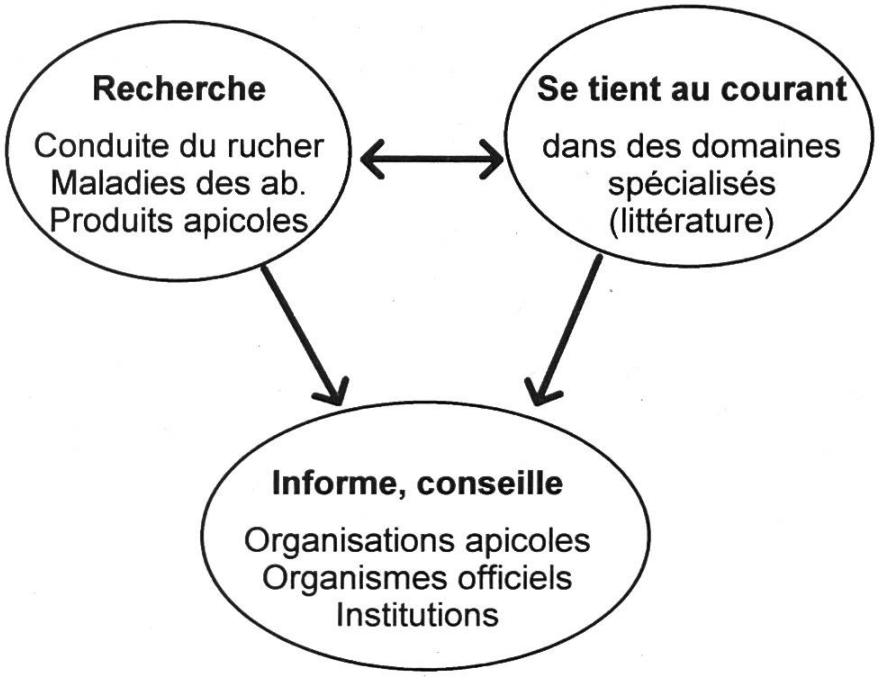

Graphique 1 : Redéfinition des prestations de la section apicole.

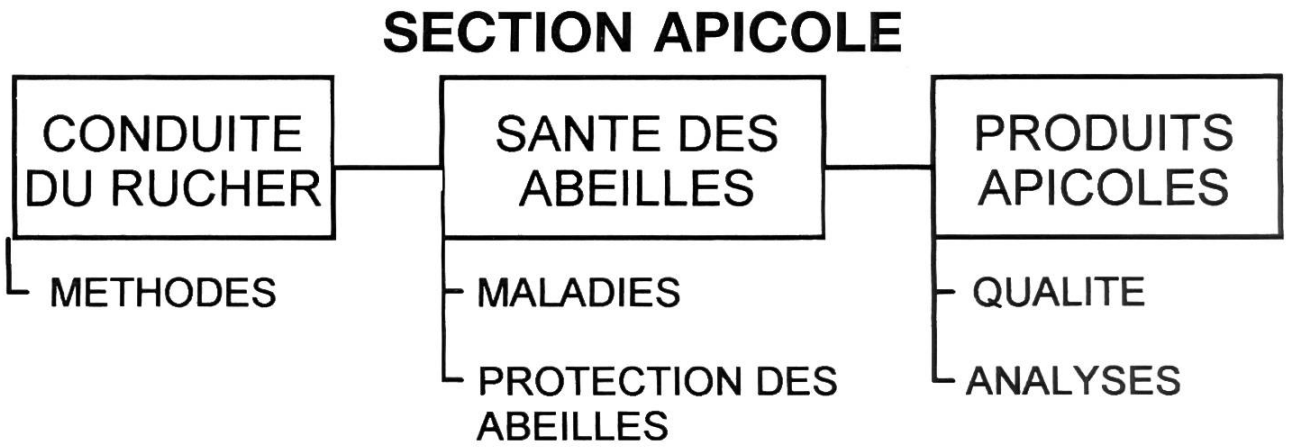

Graphique 2: La section apicole est active dans trois domaines. Dans chaque d'eux, le transfert des connaissances à la pratique apicole est assuré.

Conduite du rucher

Elaboration et vérification des procédés apicoles en relation avec les problèmes actuels de la pratique. La lutte alternative contre *Varroa* est à l'avant-scène.

Santé des abeilles

Acquisition et transmission des connaissances nécessaires sur les maladies des abeilles et le maintien de la santé des abeilles.

Contrôle de la documentation relative à la tolérance des abeilles face aux pesticides utilisés en agriculture dans le cadre de la procédure d'autorisation des médicaments.

Produits apicoles

Appréciation des propriétés qualitatives et mise au point de méthodes de mesures pour le maintien de la qualité des produits apicoles (miel, cire).

Collaborateurs de la section apicole avant le 1er juillet 1996 : de gauche à droite : Jean-Daniel Charrière, Georges Bühlmann, Anton Imdorf, Verena Kilchenmann, Stefan Bogdanov, Anna Tschan, Peter Fluri.
Le 1er juillet, Georges Bühlmann quittera la section apicole pour occuper un autre poste au sein de la FAM, soit dans la section de microbiologie. Quant à Anna Tschan, elle s'en ira à la fin de l'année 1996 pour une retraite anticipée.

Développement d'un diffuseur d'acide formique à la section apicole de Liebefeld

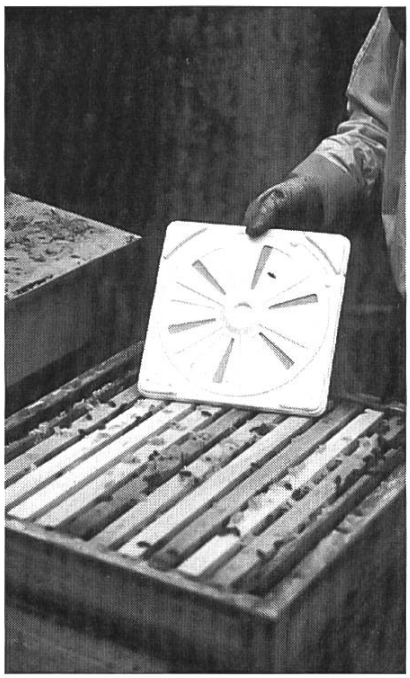

Afin que les traitements à l'acide formique soient encore plus simples dans leur application, la section apicole est en train de lancer un applicateur dont l'utilisation est aisée. Il se distingue par les avantages suivants :

- dosage précis (surface d'évaporation réglable avec échelle de mesure)
- traitements possibles par le fond ou le plafond de la ruche
- utilisable dans toutes les ruches en raison de sa faible épaisseur et de son dosage adaptable
- durable et réutilisable.

Actuellement des essais d'évaporation d'acide formique sont effectués en laboratoire, financés en partie par la Fédération suisse des sociétés d'apiculture (FSSA). Ces tests doivent permettre d'éclaircir les points suivants :

- choix du matériel absorbant
- relation entre les ouvertures du diffuseur et l'évaporation
- régularité de l'évaporation durant les sept jours de traitement
- variation de l'évaporation selon la concentration de l'acide formique
- variation de l'évaporation selon la quantité d'acide.

Sur la base de ces résultats en laboratoire, nous réaliserons des essais pratiques cet automne sur différents ruchers en Suisse. Notre but est de pouvoir mettre à disposition des apiculteurs dès 1997 un diffuseur fiable avec une description détaillée des modalités d'emploi.

	Répartition des tâches à partir du 1.7.1996		
Tâches	VDRB, SAR STA	FAM, section apicole	Autres institutions
Laboratoire de diagnostic			Vét. cant, lab. accrédités
Inspecteurs des ruchers, formation de base et perfectionnement	+	+	Vét. cant.
Publication des directives, recommandations		+	
Contrôle des médicaments		+	OICM, OFAG OVF
Contrôle des produits phytosanitaires		+	FAW, OFSP
Intoxication des abeilles, consultation pour apiculteurs		+	

Tableau 1 : Répartition des tâches dans le domaine de la santé des abeilles

VDRB, SAR, STA	Abréviations des sociétés apicoles de la Suisse alémanique, de Suisse romande et du Tessin
Vét. cant.	Office vétérinaire cantonal
OICM	Office intercantonal de contrôle des médicaments
OFAG	Office fédéral de la santé publique
FAW	Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Wädenswil

Comment les nouvelles connaissances sont-elles transmises à la pratique?

La section apicole fait part des dernières nouveautés en matière d'apiculture par deux canaux:

1. la voie directe: articles dans les revues apicoles, conférences et manifestations;

2. la voie indirecte, soit par le biais des consultants, des inspecteurs, des contrôleurs de miel et des moniteurs-éleveurs, qui transmettent leur savoir aux apiculteurs dans le cadre de cours de base et de perfectionnement organisés par les sociétés d'apiculture ou les offices vétérinaires cantonaux. La section apicole participe à ces cours par la présence de ses conférenciers spécialisés et par la distribution des documents de cours qu'elle a élaborés.

A titre d'exemple, les thèmes énumérés ci-dessous ont été au programme des cours suivis par les consultants de 1989 à 1996. Chaque participant a reçu une documentation complète. Les apiculteurs peuvent donc s'attendre à ce que ces thèmes soient traités à l'occasion des consultations en groupe au sein de leur section.

1989	Biologie de *Varroa* et lutte intégrée contre *Varroa* I	P
1990	Biologie de *Varroa* et lutte intégrée contre *Varroa* II	P
1991	Biologie de *Varroa* et lutte intégrée contre *Varroa* III	P
1992	Dynamique des populations d'abeilles	CB
	Miel : préparation, composition, propriétés	P
1993	Utilisation des composants des huiles éthérées dans la lutte contre *Varroa*	P
	Les races d'abeilles – Evolution et distribution actuelle	P
1994	Protection des abeilles contre la teigne	P
	Introduction à la génétique et biologie de l'accouplement des abeilles	P
	Evolution de la lutte intégrée contre *Varroa*	P
1995	APIMONDIA (aucun cours)	
1996	Les méthodes de la lutte alternative contre *Varroa*	P

CB = Cours de base P = Cours de perfectionnement

Georges Bühlmann - 17 années de savoir apicole

C'est en 1979 que Georges Bühlmann débute son activité à la section apicole. Le jeune biologiste qu'il est alors, franchement promu au grade de docteur, doit son entrée à la section apicole à ses travaux de recherches sur la physiologie des insectes et à ses connaissances en bactériologie, en parasitologie et en statistique. Certes, à cette époque il n'a encore jamais étudié les abeilles, mais son cursus n'est pas sans lien avec la mouche à miel : ses travaux menés au cours de son séjour kényan de 1975 à 1979, à l'institut ICIPE de Nairobi, sur le termite, insecte à caractère social tout comme l'abeille, ont de quoi intéresser la section apicole.

A Liebefeld, Georges Bühlmann commença par diriger le laboratoire de diagnostic pour les maladies des abeilles, tout en s'occupant du réseau informatique de la sec-

Georges Bühlmann et Anna Tschan dans le laboratoire de diagnostic.

tion. De là, il transite dans un autre domaine qui a longtemps fait la réputation de la section en matière de recherche apicole : la dynamique des populations d'abeilles et ses interactions. Hans Wille et Luzio Gerig ayant développé et décrit par le biais de nombreux essais et d'analyses les méthodes de saisie et d'évaluation des données brutes, Georges Bühlmann fut chargé d'appliquer les auxiliaires informatiques, alors tout nouveaux, à l'étude de la dynamique des populations. Elargie de deux nouveaux collaborateurs, Anton Imdorf et Verena Kilchenmann, la section apicole est alors en mesure, grâce entre autres aux nouvelles méthodes informatiques, de publier dans les années 80 de précieuses informations scientifiques sur les liens existant entre les paramètres d'évolution de la colonie (élevage du couvain, taux d'éclosion, longévité, mortalité) et les différents facteurs d'influence, tels la nourriture (pollen, protéines, sels minéraux), les maladies et les méthodes d'exploitation des apiculteurs. Simultanément, plusieurs collaborateurs étudient le phénomène de partage du travail, caractéristique typique des insectes sociaux. C'est de cette manière que l'équipe de Liebefeld a pu établir un tableau complet de la dynamique des populations et de ses facteurs d'influence possibles.

En 1987, Georges Bühlmann prend la succession de Hans Wille comme formateur des inspecteurs des ruchers. Il associera cette activité au diagnostic des maladies et mettra sur pied le Service sanitaire apicole de Liebefeld, englobant non seulement un service d'analyses, mais aussi un service de consultation à l'adresse des offices publics et des sociétés d'apiculture confrontés aux maladies d'abeilles. L'accréditation du laboratoire d'essais pour le diagnostic des maladies d'abeilles selon la norme SN EN 45001, voilà deux ans, a représenté un formidable défi pour les collaborateurs de la section. Et la révision des « Directives de la section apicole concernant la lutte contre les loques » et des « Recommandations pour le traitement des acarioses des abeilles », récemment adressées à tous les apiculteurs, est la production de la section la plus marquante de ces dernières années.

En dépit du succès qu'a rencontré le service sanitaire apicole, son glas a sonné. Cette fonction sera désormais reprise et redéfinie par les offices vétérinaires cantonaux. La FAM a offert à ces derniers de mettre à leur disposition les méthodes élaborées par Georges Bühlmann et qui ont été accréditées.

Dès le 1er juillet 1996, Georges Bühlmann se consacrera à sa nouvelle tâche au sein de la section de microbiologie. Ses collaborateurs et la direction de la FAM le remercient sincèrement pour les travaux de recherche qu'il a menés au cours des 17 années passées au service des abeilles et lui souhaitent un bon départ dans sa nouvelle activité.

Traduction : E. Fasnacht, FAM, Liebefeld **Peter Fluri**

COMMUNIQUÉ

Après la région lémanique, toute la Suisse romande

La météo à portée de fax

Prévision à 5 jours pour l'agriculture et toutes les activités de plein air

MétéoSuisse propose ce produit sous forme graphique aux exploitants agricoles, aux professionnels de la construction, des travaux publics, des transports, de l'hôtellerie, des loisirs et même aux particuliers.

La prévision d'éléments météorologiques tels que température, ensoleillement ou quantité de pluie, se présente sous forme d'un tableau de chiffres et de symboles, parfois assorti d'un commentaire, sur une feuille de format A4. Elle permet une planification des activités en fonction du temps prévu. Elle est réactualisée tous les jours vers 16 h.

L'essai de huit mois effectué dans la région lémanique ayant connu un énorme succès, **MétéoSuisse** étend ce genre de prévision depuis le 31 mars 1996 au Jura et au Plateau romand, ainsi qu'au Valais central.

Pour obtenir cette prévision, il suffit de composer sur le téléfax :

157 32 62 46 (Fr. 1.49/min) pour le **bassin lémanique**

157 32 62 47 (Fr. 1.49/min) pour le **Jura et le Plateau romand** (nouveau)

157 32 62 49 (Fr. 1.49/min) pour le **Valais central** (nouveau)

La transmission suit en général automatiquement (fax avec fonction « polling »), sinon il faut encore presser sur la touche « start » une fois la communication établie.

D'autre part, pour ceux qui ne disposent pas de fax, **MétéoSuisse** enregistre aussi sur répondeur téléphonique au **157 12 62 46** (Fr. 0.86/min) une forme abrégée de cette prévision dès le 31 mars. Formulaire pour le report des informations à disposition au Centre météorologique de Genève-Aéroport, CP 176, 1215 Genève 15.

À VENDRE

ruches neuves pastorales DB, 10 cadres, dès Fr. 142.–,
DB, 12 cadres, dès Fr. 176.–
+ absolument tout le matériel apicole; demandez notre prix courant
Nouveau en Suisse: le sirop de nourrissement **API-NOURRISSEMENT (composition proche du miel)**, convient particulièrement pour nourrissement et stimulation, peut être utilisé tard dans la saison, ne nécessite pas d'évaporation, pas de perte de poids, pas de pillage. PRIX TRÈS INTÉRESSANT.

JPAM S.A., matériel apicole, miels
chemin de L'Ecole 3, 1036 Sullens, tél. (021) 732 19 30